

La STRID et Henry Transports voient la vie en vert

DÉCHETS L'entreprise d'Ependes a remporté l'appel d'offres pour la collecte dans le Nord vaudois, notamment grâce à ses deux camions électriques.

TEXTE ET PHOTO : T. GN

Ils ne font (quasi) aucun bruit en arrivant, ils sont 100% électriques et ils ramasseront les déchets dès le 1^{er} janvier dans tout le Nord vaudois : voici les deux nouveaux camions de la société Henry Transports, d'Ependes, qui s'occupera désormais de collecter les déchets pour la STRID. Henry Recycling, une marque de la maison-mère, a d'ailleurs ouvert cette semaine sa succursale à la STRID, dans le centre Tripôle. La collaboration entre les deux entités démarre bien et Eric Morier, directeur de Henry Recycling, s'en réjouit : « Sur les douze camions que nous possédons, quatre fonctionnent au biogaz et, donc, ces deux à l'électrique. La moitié de notre flotte est donc composée de camions à énergie renouvelables. »

Le pourcentage chute un peu pour ce qui est de Henry Transports, même si son directeur Blaise Henry est très sensible à la question : « Evidemment que nous promovons les énergies éco-responsables, mais la réalité d'aujourd'hui est que les camions électriques sont très adaptés à la collecte de déchets et pas encore tout à fait pour les grands trajets. »

La population d'Yverdon-les-Bains et des environs peut donc se préparer à voir circuler deux camions d'un genre nouveau d'ici aux prochaines semaines. La révolution verte est en marche.



Le chauffeur Francisco « Chico » Ramos au volant, avec devant le camion Eric Morier (directeur Henry Recycling), Jean Paul Schindelholz (directeur STRID) et Blaise Henry, directeur Henry Transports.

Jean Paul Schindelholz : « L'électrique, un des éléments qui a fait pencher la balance en faveur de Henry Transports »

Monsieur le directeur, la STRID se met à l'électrique ?

Nous avons procédé à un appel d'offres en marché public et nous avons changé de prestataire de collecte pour la région nord vaudoise. Nous avons donné notre préférence à la société Henry Transports qui est en effet équipée de camions électriques, ce qui a été un des éléments qui a fait pencher la balance. Les questions environnementales ont toujours été importantes pour STRID, qui a tou-

jours été un peu précurseur et c'était une superbe opportunité de pouvoir travailler avec des camions électriques.

D'autant que la STRID dispose de panneaux solaires sur son toit...

Oui, ils permettront de charger les batteries de nos camions. Il s'agira d'un circuit court, ce qui correspond parfaitement à nos valeurs.

500 Chaque camion dispose d'une puissance de 500 kw (équivalent à 670 chevaux) et est équipé des batteries d'une capacité de 270 kWh

2 à 8 heures. Le temps nécessaire à la charge d'un camion électrique, selon le chargeur.

285 kilomètres, l'autonomie d'un camion avec une charge pleine, mais ce chiffre dépend de plusieurs facteurs.

PUB



Le Transporter 6.1 L'icône mise à jour

Un potentiel encore plus développé: le Transporter 6.1 se distingue par de nombreux nouveaux systèmes d'assistance à la conduite et de sécurité. Le Digital cockpit en option et le nouveau système d'info-divertissement assurent au conducteur un soutien sur le poste de travail. Grâce à sa personnalisation élevée et à des innovations sophistiquées en matière de transport, cette icône offre la solution parfaite pour tous types de tâches. Voir plusieurs solutions simultanément. **À découvrir chez nous.**



Véhicules
Utilitaires

Garage d'Essertines Bovay SA

Rte d'Yverdon 19
1417 Essertines-sur-Yverdon
Tél. 024 435 11 62
www.garagebovaysa.ch

Haro sur les déchets sauvages !

CHESEAUX-NORÉAZ Le Conseil général ne révisera pas son règlement sur les déchets.

C'est lors des propositions individuelles et interpellations que la discussion s'est le plus animée lors du Conseil général de Cheseaux-Noréaz, qui s'est tenu mardi soir sous la conduite de Bernard André, son vice-président. Dénoncé par un autre habitant, pincé par la Police et ayant dû payer une lourde amende parce qu'il n'avait pas respecté à la lettre le règlement sur la gestion des déchets, un conseiller a déposé une interpellation pour faire part de son mécontentement. Il a ainsi proposé des solutions qu'il juge plus adéquates, en particulier à l'intention des personnes âgées pour lesquelles il n'est pas facile de se rendre à la STRID d'Yverdon-les-Bains.

Cet habitant avait fait un dépôt important de plantes, branches et autre végétaux à la déchetterie verte des Champs de la Vigne, avec l'aide d'un paysagiste. Or, le règlement stipule clairement « que les jardiniers et autres professionnels de la branche qui sont rémunérés par des particuliers de la commune n'ont pas accès à cette déchetterie, même s'ils sont accompagnés par ceux-ci. Ils doivent acheminer leurs déchets à la STRID, à leurs frais ». Divers conseillers sont intervenus pour soutenir les uns l'interpellateur, les autres le règlement. Sylvie Di Dario, municipale des écoles, des transports et de la déchetterie a rappelé cet article du règlement appliqué aux professionnels de la branche et a souligné, renseignements pris, que ces derniers sont partout ailleurs exclus des déchetteries communales dans le Nord vaudois. Finalement, l'entrée en matière sur cette interpellation et une éventuelle modification du règlement concernant la gestion des déchets a été refusée par 23 non, 15 oui et 6 abstentions.

Le budget passe la rampe

Adopté quant à lui par 42 oui, 3 non et 1 abstention, le budget 2021 de la commune de Cheseaux-Noréaz, présenté par le syndic Denis Schneider n'a pas posé de problème. La commission chargée de son étude a juste fait remarquer qu'une dépense d'environ 70 000 francs pour la création d'un accès piéton le long de la

route du Gymnase, jusqu'à l'arrêt de bus, aurait pu faire l'objet d'une étude plus détaillée et pourquoi pas d'un préavis. Ainsi cette dépense n'aurait pas grevé les charges du dicastère des travaux dans ce budget 2021.

Cette réalisation a donc donné lieu à une discussion au bout de laquelle l'opportunité de constituer une commission pour étudier cet objet a été refusée. La Municipalité pourra ainsi aller de l'avant dans ce projet sans avoir recours à un préavis. Le budget prévoit un résultat négatif de 87 774 francs avec des charges de 3 399 648 francs et des recettes de 3 331 874 francs. Les amortissements se montent à 272 890 francs et il faut noter une diminution des charges pour les transports (Travys) d'un peu plus de 20 000 francs ainsi qu'un équilibrage des frais pour l'épuration suite à l'augmentation de la taxe au m³, qui a passé de 1,50 à 2 francs et qui génère ainsi des recettes supplémentaires de 20 500 francs. • Roger Juillerat

Deux municipaux ne se représentent pas

Le syndic Denis Schneider a donné des informations sur les élections communales de l'an prochain et annoncé que le vice-syndic Jean-Marc Tâche (service de l'eau, Police du feu, forêts, grèves du lac et tourisme) ne se représentait pas, tout comme la municipale Liliane Maillard (eaux claires, eaux usées, routes, éclairage public). Le premier aura siégé durant dix ans et la deuxième durant cinq ans. Du coup il a lancé un appel à des candidatures pour l'Exécutif où l'ambiance est bonne, a-t-il précisé. Un flyer a d'ailleurs été publié à l'intention des habitants, pouf lancer un appel : « Vous aimez votre commune. Vous avez envie de participer à son quotidien et son développement. Vous voulez partager vos compétences. Portez-vous candidat(e) aux élections communales du 7 mars 2021 », stipule-t-il notamment. • R. Jt